

## Présentation des concours de recrutement direct de magistrats administratifs

Le Conseil d'Etat publie sur son site internet une notice relative aux concours de recrutement direct de magistrats administratifs. Dans cette notice, vous trouverez des informations sûres : les conditions pour concourir ; les épreuves des concours ; les modalités et les délais d'inscription ; la composition du dossier de candidature ; la date des épreuves écrites et orales ainsi que sur les convocations aux épreuves ; les résultats et l'affectation.

Deux concours de recrutement direct sont organisés, l'un externe et l'autre interne (articles L. 233-6 et R. 233-8 à R. 233-14 du code de justice administrative).

Les épreuves d'admissibilité (épreuves écrites) sont au nombre de trois :

- étude d'un dossier de contentieux administratif et rédaction d'une note de rapporteur (coefficient 3) ;
- questions à réponse courte (QRC) (coefficient 1) ;
- au choix : dissertation pour le concours externe (coefficient 1) ou note administrative pour le concours interne (coefficient 1).

Les épreuves d'admission (épreuves orales) sont communes aux deux concours et sont au nombre de deux :

- épreuve orale portant sur un sujet de droit public, suivie d'une conversation avec le jury sur des questions juridiques (coefficient 2) ;
- entretien avec le jury portant sur le parcours et la motivation du candidat, et ses centres d'intérêt (coefficient 2).

Le programme des épreuves des concours est défini par l'arrêté du 28 septembre 2012 (disponible sur le site internet du Conseil d'Etat).



## RENSEIGNEMENTS ET CANDIDATURES FCPS

[fcps@univ-paris1.fr](mailto:fcps@univ-paris1.fr)

21, rue Broca-75005 Paris

Bureau A 413

Tél. 01 53 55 27 67



UNIVERSITÉ PARIS 1

PANTHÉON SORBONNE

FORMATION CONTINUE



PREPARATION AUX CONCOURS DE  
RECRUTEMENT DIRECT EXTERNE ET  
INTERNE

DE MAGISTRATS  
ADMINISTRATIFS

*Pourquoi choisir la prépa TA de Paris 1 ?*

- un grand nombre d'exercices ;
- un nombre volontairement restreint d'étudiants pour un suivi personnalisé ;
- des enseignants qui sont des magistrats administratifs ;
- l'expérience pédagogique d'une grande Université au service de la réussite de chacun ;
- une organisation des cours adaptée aux contraintes professionnelles ;
- un coût modéré



## PROGRAMME DE LA PREPARATION DU CONCOURS INTERNE

### Épreuves d'admissibilité

Inclus dans les formules en présentiel et à distance (tronc commun) :

- 12 notes de rapporteur ;
- 6 QRC ;
- 6 notes administratives ;
- des corrigés rédigés pour chaque exercice et une correction individualisée de vos copies ;

### En complément à l'Université

- 2 séances de méthodologie ;
- 15 conférences sur les grands thèmes du programme ;
- 12 séances de correction orale des notes de rapporteur ;
- 6 séances de correction orale des QRC ;
- 6 séances de correction orale des notes administratives ;
- 2 séances de questions/réponses libres avec des enseignants de la prépa à mi-parcours et en fin de prépa ;
- Accès aux exercices proposés par la prépa les deux dernières années.

*NB : les exercices sont réalisés sur table dans les conditions du concours.*

### En complément à distance

- Envoi par courriel de 2 fascicules de méthodologie pour la note administrative et la note de rapporteur ;
- Envoi par courriel de 15 fascicules sur les grands thèmes du programme ;
- Envoi par courriel de 12 corrigés de notes de rapporteur, de 6 corrigés de QRC et de 6 corrigés de notes administratives ;
- 2 séances de questions/réponses libres à l'Université avec des enseignants de la prépa à mi-parcours et en fin de prépa.

### EPREUVES D'ADMISSION

- 1 séance de méthodologie pour les épreuves orales et la rédaction de la fiche de renseignement ;
- 2 oraux blancs pour l'épreuve de droit public ;
- 1 oral blanc pour l'entretien de motivation.

## PROGRAMME DE LA PREPARATION DU CONCOURS EXTERNE

### Épreuves d'admissibilité

Inclus dans les formules en présentiel et à distance (tronc commun) :

- 12 notes de rapporteur ;
- 6 QRC ;
- 6 dissertations ;
- des corrigés rédigés pour chaque exercice et une correction individualisée de vos copies ;

### En complément à l'Université

- 2 séances de méthodologie ;
- 15 conférences sur les grands thèmes du programme ;
- 12 séances de correction orale des notes de rapporteur ;
- 6 séances de correction orale des QRC ;
- 6 séances de correction orale des dissertations ;
- 2 séances de questions/réponses libres avec des enseignants de la prépa à mi-parcours et en fin de prépa ;
- Accès aux exercices proposés par la prépa les deux dernières années.

*NB : les exercices sont réalisés sur table dans les conditions du concours.*

### En complément à distance

- Envoi par courriel de 2 fascicules de méthodologie pour la dissertation et la note de rapporteur ;
- Envoi par courriel de 15 fascicules sur les grands thèmes du programme ;
- Envoi par courriel de 12 corrigés de notes de rapporteur, de 6 corrigés de QRC et de 6 corrigés de dissertations ;
- 2 séances de questions/réponses libres à l'Université avec des enseignants de la prépa à mi-parcours et en fin de prépa.

### EPREUVES D'ADMISSION

- 1 séance de méthodologie pour les épreuves orales et la rédaction de la fiche de renseignement ;
- 2 oraux blancs pour l'épreuve de droit public ;
- 1 oral blanc pour l'entretien de motivation.



## COMMENT S'INSCRIRE

Nous vous invitons à enregistrer votre candidature via la plateforme en ligne [Ecandidat](#) du 14 octobre au 13 décembre 2019. Après cette date, il ne sera plus possible d'enregistrer de nouvelles candidatures au sein de la plateforme.

Après examen de votre dossier, vous serez informé de la suite donnée à votre candidature compte tenu de vos diplômes et de votre parcours, de votre motivation et des places disponibles.



## Les Responsables pédagogiques et la gestionnaire formation

- M. Amaury REZARD, magistrat administratif
- M. Martin FRIEYRO, magistrat administratif,
- Mme Maryse DEGUERGUE, professeur de droit public,
- Mme Djamila KARAOUI, gestionnaire formation.



## LES TARIFS ET

## LE FINANCEMENT

### TARIFS 2020 ET FINANCEMENT

L'Université Paris 1 organise une préparation aux épreuves écrites et orales des concours interne et externe, avec deux formules - préparation à l'Université en présentiel ou préparation à distance :

- Formation présentielle : 1 500 €
- Formation à distance : 1 125 €

La formation peut être financée par votre employeur.

La formation n'est pas référencée RNCP et CPF.

Si vous êtes demandeur d'emploi, votre conseiller Pôle Emploi vous aidera à identifier et mobiliser les financements disponibles pour votre projet de formation.

Tarifs pour les demandeurs d'emploi :

- Formation présentielle : 1 200 €
- Formation à distance : 900€

## ORGANISATION DE

## LA FORMATION

### Rentrée et calendrier

La préparation aux épreuves écrites se déroule de janvier à juillet. Pour les inscrits en présentiel à l'Université, elle aura lieu les vendredis soirs et les samedis à la Sorbonne.

La préparation aux épreuves orales, accessible à tous les admissibles de la prépa, aura lieu dans nos locaux à Paris après la proclamation des résultats d'admissibilité.

### Localisation

Les cours auront lieu dans les locaux de L'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

